

Procès-verbal – 10 juin 2024

Lieu	Théâtre le Baladin
Durée	de 19h30 à 21h13
Présidée par	M. Sylvain Dumoulin, président
Présents	- le Conseil communal au complet - la secrétaire communale - quelques 76 citoyennes et citoyens

Au nom du Conseil municipal, M. le Président salue chaleureusement les citoyennes et les citoyens, et leur souhaite la plus cordiale des bienvenues aux deux assemblées dédiées principalement aux comptes 2023 de la Municipalité et de la Bourgeoisie ainsi qu'à une présentation de la société Mycorhize sur l'analyse des comportements de mobilité de la population saviésanne, sur la base du sondage mené auprès des ménages de la commune.

Les comptes 2023 de la Municipalité peuvent être qualifiés de bons avec un excédent de revenus de plus de 990'000 francs, après avoir attribué 3 mios CHF au compte de réserve, pour politique budgétaire. Les comptes présentent un résultat réel de près de 4.0 mios CHF d'excédent de revenus, une marge d'autofinancement de 8.5 mios CHF et des investissements bruts pour près de 7.4 mios CHF.

C'est le deuxième exercice, après 2022, qui affiche une marge d'autofinancement et un résultat aussi positif. Le Conseil municipal ne doit cependant pas s'endormir sur ses lauriers, il se doit de rester vigilant. En effet, la révision de la loi fiscale, en cours, pourrait avoir un impact sur les revenus de la Municipalité. La conjoncture économique future peut également être incertaine. De plus, les réserves de liquidités, créées aujourd'hui, permettront plus facilement de financer les importants investissements prévus ces prochaines années par la Municipalité, sans devoir trop recourir à l'emprunt.

Les assemblées de ce soir ont été convoquées dans le délai de 20 jours, ceci en conformité avec la loi sur les communes.

En parallèle à la publication de la convocation des assemblées primaire et bourgeoisielle, les différents documents des comptes étaient disponibles auprès de notre service des finances et consultables sur notre site internet, comme l'exige depuis le 1er mai 2021 la loi sur les communes.

Vous avez aussi pu en prendre connaissance de manière assez complète dans le « Savièse infos » distribué dans tous les ménages de la commune, environ 10 à 15 jours avant les assemblées. Le Conseil municipal espère que les ménages saviésans auront éprouvé du plaisir à le parcourir.

M. le Président rappelle, selon les dispositions de l'article 11a al. 2 de la loi sur les Communes, que les tiers qui assistent à l'assemblée primaire, c'est-à-dire les personnes qui ne sont pas citoyennes et citoyens de Savièse ou plus simplement qui n'ont pas le droit de vote à Savièse, sont priés de ne pas gêner le déroulement régulier des délibérations. Ils ne sont pas autorisés à prendre la parole et ils doivent se comporter de manière convenable. Ils n'ont d'ailleurs pas reçu un carton de couleur leur permettant de voter et ils ont été invités à s'asseoir dans les places à l'arrière de la salle.

Le Conseil municipal répondra volontiers aux questions liées aux comptes 2023 avant leur approbation.

Les questions concernant l'autre sujet de cette soirée sont bien évidemment les bienvenues et seront traitées directement après la présentation par Mycorhize.

Les questions plus générales qui ne concernent pas directement les sujets de ce soir peuvent être posées quant à elles dans les divers que M. le Président aime rebaptiser le ¼ heure citoyen.

Il y a un micro qui circulera et permettra à l'assemblée de pouvoir bien entendre la question. Donc attendez de l'avoir avant de parler.

Finalement à l'issue de l'Assemblée bourgeoisiale, la soirée sera clôturée par un moment de convivialité autour d'un verre dans les jardins du Baladin, apéritif offert, comme le veut la tradition, par notre nouvelle bourgeoise.

Tout vote nécessitant des scrutateurs, M. le Président propose de nommer MM. Julien Dubuis, Stany Luyet ainsi que Bernard Mounir scrutateurs de ces assemblées pour faire le décompte des voix.

La proposition ne soulevant aucune remarque, elle est considérée comme acceptée.

M. le Président remercie d'ores et déjà ces trois personnes pour avoir accepté cette tâche.

Table des matières

Assemblée primaire	4
1. Ordre du jour	4
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 11 décembre 2023	4
3. Présentation des comptes 2023 de la Municipalité	4
3.1 <i>Aperçu du compte annuel</i>	4
3.2 <i>Aperçu du compte de résultats et investissements</i>	5
3.3 <i>Compte de résultats échelonné</i>	6
3.4 <i>Compte de résultats selon les natures</i>	7
3.4.1 <i>Compte de résultats selon les natures - une charge de CHF 100.--</i>	7
3.4.2 <i>Compte de résultats selon les natures – un revenu de CHF 100.--</i>	7
3.5 <i>Compte de résultats selon les tâches</i>	8
3.5.1 <i>Compte de résultats selon les tâches – une charge de CHF 100.--</i>	8
3.6 <i>Comptes des investissements</i>	8
3.6.1 <i>Compte des investissements selon les natures</i>	9
3.6.2 <i>Compte des investissements selon les tâches</i>	9
3.6.3 <i>Compte des investissements selon les tâches, dépenses</i>	10
3.7 <i>Tableau des immobilisations et des amortissements</i>	10
3.8 <i>Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles (OGF Co – art. 81 et 82)</i>	11
3.8.1 <i>Indicateurs</i>	11
3.9 <i>Bilan</i>	12
3.10 <i>Annexes aux comptes</i>	13
3.10.1 <i>Etat du capital propre</i>	13
3.10.2 <i>Tableau des participations importantes</i>	13
3.10.3 <i>Tableau des provisions</i>	14
3.10.4 <i>Tableau des garanties</i>	14
3.10.5 <i>Tableau de flux de trésorerie</i>	15
3.11 <i>Question d'un citoyen</i>	16
3.12 <i>Bons de soutien</i>	16
4. Rapport de l'organe de révision	16
5. Approbation des comptes 2023 de la Municipalité	17
6. Présentation de l'analyse des comportements de mobilité de la population saviésanne	17
6.1 <i>Contexte</i>	18
6.2 <i>Utilisateur</i>	19
6.3 <i>Sondage</i>	19
6.4 <i>Profils d'utilisateurs de mobilité à Savièse</i>	20
6.5 <i>Retour d'expérience - problématiques perçues</i>	21
6.6 <i>Vision future de la mobilité à Savièse (dans 50 ans)</i>	21
6.7 <i>Recommandations</i>	22
6.8 <i>Potentiel de développement</i>	22
6.9 <i>Interventions diverses</i>	23
7. Divers	25
7.1 <i>Carrefour – route de Savièse – chemin des Râches</i>	25
7.2 <i>Place de rencontres au cœur du village d'Ormône</i>	25
7.3 <i>Main d'œuvre étrangère</i>	25

L'assemblée primaire

1. Ordre du jour

M. le Président donne lecture de l'ordre du jour qui a été publié avec la convocation de l'assemblée primaire de ce soir, soit :

Ordre du jour de l'assemblée primaire

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2023 de la Municipalité
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2023 de la Municipalité
5. Présentation de l'analyse des comportements de mobilité de la population saviésanne
6. Divers

Décision :

Le mode de convocation n'ayant appelé aucun commentaire, M. le Président déclare l'assemblée primaire habilitée à prendre les décisions découlant de l'ordre du jour soumis et accepté.

2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 11 décembre 2023

Les procès-verbaux des assemblées primaire et bourgeoisiale ne sont plus lus par la secrétaire communale, en référence à la décision prise le 28 novembre 2011. Ils sont désormais intégralement publiés sur le site internet de la Commune.

Décision :

Le procès-verbal de l'assemblée primaire du 11 décembre 2023 est accepté tel que publié sur le site internet de la Commune, avec les remerciements à son auteure, la secrétaire communale.

3. Présentation des comptes 2023 de la Municipalité

Comme annoncé en introduction, le Conseil municipal est fier de présenter les comptes 2023 de la Municipalité que l'on peut aisément qualifier de « bons ».

M. le Président cède la parole à M. Vincent Reynard, vice-président, pour la présentation dans le détail des comptes 2023 de la Municipalité.

3.1 Aperçu du compte annuel

Aperçu du compte annuel						
	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
Compte de résultats	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)	40'316'937.16		38'410'760.00		43'556'255.69	
Total des revenus		40'897'099.48		38'102'800.00		44'543'560.24
Excédent de revenus	580'162.32				987'304.55	
Excédent de charges				307'960.00		
Total	40'897'099.48	40'897'099.48	38'410'760.00	38'410'760.00	44'543'560.24	44'543'560.24
Compte des investissements	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan	4'579'283.46		7'168'000.00		7'430'105.55	
Total des recettes reportées au bilan		723'282.79		653'000.00		2'089'470.68
Investissements nets 3)		3'856'000.67		6'515'000.00		5'340'634.87
Total	4'579'283.46	4'579'283.46	7'168'000.00	7'168'000.00	7'430'105.55	7'430'105.55

Les comptes 2023 démontrent que la santé financière de la municipalité de Savièse est saine. Par rapport au budget 2023, les charges sont en augmentation de CHF 5'145'495.69 (+13.4%) et les revenus sont eux en hausse de CHF 6'440'760.25 (+16.9%).

La comptabilisation du prélèvement sur le fonds des abris de CHF 1'070'550.00 et du leg de feu Ange Marie Reynard de CHF 246'008.67 représentent un montant de CHF 1'316'558.67 qui apparait à la fois dans les revenus et dans les charges. Ces écritures ont un effet neutre sur le résultat, mais occasionnent une augmentation des charges et des revenus, rendant la comparaison avec le budget et les comptes 2022, moins aisée. Ainsi sans ce montant de CHF 1'316'558.67 les charges sont en réalité en augmentation par rapport au budget 2023 de CHF 3'828'937.02 (+10%) et les revenus sont eux en hausse de CHF 5'124'201.58 (+13.4%).

L'exercice 2023 dégage un excédent de revenus de CHF 987'304.55, soit 2.27% du montant total des charges.

Les investissements nets réalisés à hauteur de CHF 5'340'634.87 sont inférieurs aux montants budgétisés selon détail qui vous sera présenté plus loin.

3.2 Aperçu du compte de résultats et investissements

Aperçu du compte de résultats et investissements	Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Compte de résultats			
Résultat avant amortissements comptables			
Charges financières	- CHF 32'270'807.65	32'783'510.00	34'957'107.57
Revenus financiers	+ CHF 40'833'024.88	38'102'800.00	43'463'456.40
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF -	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF 8'562'217.23	5'319'290.00	8'506'348.83
Résultat après amortissements comptables			
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF -	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF 8'562'217.23	5'319'290.00	8'506'348.83
Amortissements planifiés	- CHF 4'720'605.52	5'179'000.00	4'924'435.87
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF 325'523.99	448'250.00	674'712.25
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF 64'074.60	-	1'080'103.84
Réévaluations des prêts du PA	- CHF -	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF -	-	-
Attributions au capital propre	- CHF 3'000'000.00	-	3'000'000.00
Réévaluations PA	+ CHF -	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF -	-	-
Excédent de charges	= CHF -	307'960.00	-
Excédent de revenus	= CHF 580'162.32	-	987'304.55

En regard des charges et revenus financiers la marge d'autofinancement s'est élevée à CHF 8'506'348.83. Selon la recommandation RE17 des finances communales, le conseil municipal a décidé d'attribuer un montant de CHF 3'000'000 à un compte de réserves de politique budgétaire.

Cette réserve pouvant être utilisée pour couvrir de futurs déficits du compte de résultat et/ou pour contribuer au financement de nouveaux investissements.

3.3 Compte de résultats échelonné

Compte de résultats échelonné		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	10'209'293.17	10'565'580.00	10'781'420.81
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	9'874'351.88	9'332'680.00	11'149'778.16
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	4'563'603.47	4'779'000.00	4'623'271.77
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	325'523.99	448'250.00	674'712.25
36 Charges de transferts	CHF	10'254'697.00	11'142'700.00	11'148'895.76
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	35'227'469.51	36'268'210.00	38'378'078.75
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	28'365'428.66	25'600'000.00	30'114'670.84
41 Patentes et concessions	CHF	507'197.26	575'100.00	576'248.53
42 Taxes	CHF	7'489'773.22	7'650'250.00	7'994'208.31
43 Revenus divers	CHF	72'423.65	50'000.00	97'982.30
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	64'074.60	-	1'080'103.84
46 Revenus de transferts	CHF	1'911'747.06	1'797'470.00	1'960'588.51
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	38'410'644.45	35'672'820.00	41'823'802.33
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		3'183'174.94	-595'390.00	3'445'723.58
34 Charges financières	CHF	321'250.45	341'150.00	372'947.00
44 Revenus financiers	CHF	718'237.83	628'580.00	914'527.97
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	396'987.38	287'430.00	541'580.97
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		3'580'162.32	-307'960.00	3'987'304.55
38 Charges extraordinaires	CHF	3'000'000.00	-	3'000'000.00
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-3'000'000.00	-	-3'000'000.00
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	580'162.32	-307'960.00	987'304.55

Les charges d'exploitation mises en regard des revenus d'exploitation font apparaître un résultat provenant de l'activité d'exploitation de CHF 3'445'723.58.

Le solde provenant de l'activité de financement étant positif de CHF 541'580.97, **le résultat provenant de l'activité opérationnelle s'est élevé à CHF 3'987'304.55**. Comme mentionné précédemment un montant de CHF 3'000'000 a donc été affecté à un compte de réserves de politique budgétaire.

3.4 Compte de résultats selon les natures

Compte de résultats selon les natures	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	10'209'293.17		10'565'580.00		10'781'420.81	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	9'874'351.88		9'332'680.00		11'149'778.16	
33 Amortissements du patrimoine administratif	4'563'603.47		4'779'000.00		4'623'271.77	
34 Charges financières	321'250.45		341'150.00		372'947.00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	325'523.99		448'250.00		674'712.25	
36 Charges de transferts	10'254'697.00		11'142'700.00		11'148'895.76	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	3'000'000.00		-		3'000'000.00	
39 Imputations internes	1'768'217.20		1'801'400.00		1'805'229.94	
40 Revenus fiscaux		28'365'428.66		25'600'000.00		30'114'670.84
41 Patentes et concessions		507'197.26		575'100.00		576'248.53
42 Taxes		7'489'773.22		7'650'250.00		7'994'208.31
43 Revenus divers		72'423.65		50'000.00		97'982.30
44 Revenus financiers		718'237.83		628'580.00		914'527.97
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		64'074.60		-		1'080'103.84
46 Revenus de transferts		1'911'747.06		1'797'470.00		1'960'588.51
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		1'768'217.20		1'801'400.00		1'805'229.94
Total des charges et des revenus	40'316'937.16	40'897'099.48	38'410'760.00	38'102'800.00	43'556'255.69	44'543'560.24
Excédent de charges		-		307'960.00		-
Excédent de revenus	580'162.32		-		987'304.55	

Nous trouvons ici la récapitulation des charges de fonctionnement par nature.

3.4.1 Compte de résultats selon les natures - une charge de CHF 100.--

Le compte de résultats selon les natures montre que pour CHF 100.-- engagés :

- 24.75 CHF – financent les charges de personnel
- 25.60 CHF – financent les charges de biens et services et autres charges d'exploitation
- 10.60 CHF – financent les amortissements du patrimoine administratif
- 0.85 CHF – financent les charges financières
- 1.55 CHF – financent les attributions aux fonds et financements spéciaux
- 25.60 CHF – financent les charges de transfert
- 6.90 CHF – financent l'attribution à la réserve budgétaire
- 4.15 CHF – financent les imputations internes

3.4.2 Compte de résultats selon les natures – un revenu de CHF 100.--

Le compte de résultats selon les natures montre que pour CHF 100.-- de revenus :

- 67.60 CHF – proviennent des revenus fiscaux
- 1.30 CHF – provient des patentes et concessions
- 17.95 CHF – proviennent des taxes
- 0.25 CHF – provient des revenus divers
- 2.05 CHF – provient des revenus financiers
- 2.40 CHF – provient des prélèvements sur les fonds de financement spéciaux
- 4.40 CHF – proviennent des revenus de transfert
- 4.05 CHF – proviennent des imputations internes

3.5 Compte de résultats selon les tâches

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2022		Budget 2023		Comptes 2023		Différence selon budget 2023			
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Variation charges		Variations revenus	
0 Administration générale	3'828'265.79	189'174.40	3'427'390.00	117'300.00	4'093'825.83	491'438.81	666'435.83	19.44%	374'138.81	318.96%
1 Ordre et sécurité publics, défense	2'554'615.26	765'013.24	2'444'920.00	541'200.00	3'172'987.92	1'702'635.18	728'067.92	29.78%	1'161'435.18	214.60%
2 Formation	6'362'118.21	473'556.35	6'796'840.00	420'400.00	6'830'177.60	483'373.95	33'337.60	0.49%	62'973.95	14.98%
3 Culture, sports et loisirs, église	4'457'725.37	1'434'917.63	4'603'020.00	1'407'950.00	4'647'905.44	1'620'069.88	44'885.44	0.98%	212'119.88	15.07%
4 Santé	1'562'555.16	-	1'551'460.00	-	1'865'154.87	17'767.00	313'694.87	20.22%	17'767.00	
5 Prévoyance sociale	5'817'401.14	2'142'022.71	6'295'270.00	2'351'370.00	6'080'862.02	2'186'368.70	-214'407.98	-3.41%	-165'001.30	-7.02%
6 Trafic et télécommunications	6'065'365.56	1'366'393.10	6'561'700.00	1'094'000.00	6'828'985.14	1'266'346.13	267'285.14	4.07%	172'346.13	15.75%
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	4'248'023.55	3'426'081.55	4'637'190.00	3'650'700.00	4'487'944.80	3'589'400.73	-149'245.20	-3.22%	-61'299.27	-1.68%
8 Economie publique	1'251'307.48	1'203'237.65	1'412'620.00	1'456'800.00	1'392'295.48	1'516'577.01	-20'324.52	-1.44%	59'777.01	4.10%
9 Finances et impôts	4'169'559.64	29'896'702.85	680'350.00	27'063'080.00	4'156'116.59	31'669'582.85	3'475'766.59	510.88%	4'606'502.85	17.02%
Total des charges et des revenus	40'316'937.16	40'897'099.48	38'410'760.00	38'102'800.00	43'556'255.69	44'543'560.24	5'145'495.69	13.40%	6'440'760.24	16.90%
Excédent de charges		-		307'960.00		-				
Excédent de revenus	580'162.32		-		987'304.55					

Nous trouvons ici la récapitulation des charges de fonctionnement selon les tâches.

3.5.1 Compte de résultats selon les tâches – une charge de CHF 100.--

Le compte de résultats selon les tâches montre que pour CHF 100.-- engagés :

- 9.40 CHF – servent à l'administration générale
- 7.30 CHF – servent à l'ordre et sécurité publique, défense
- 15.70 CHF – servent à la formation
- 10.60 CHF – servent à la culture, sports et loisirs, églises
- 4.30 CHF – servent à la santé
- 14.00 CHF – servent à la prévoyance sociale
- 15.70 CHF – servent au trafic et aux télécommunications
- 10.30 CHF – servent à la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire
- 3.20 CHF – servent à l'économie public
- 9.50 CHF – servent aux finances et impôts

3.6 Comptes des investissements

Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	4'579'283.46	7'168'000.00	7'430'105.55
Recettes	- CHF	723'282.79	653'000.00	2'089'470.68
Investissements nets	= CHF	3'856'000.67	6'515'000.00	5'340'634.87
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	8'562'217.23	5'319'290.00	8'506'348.83
Investissements nets	- CHF	3'856'000.67	6'515'000.00	5'340'634.87
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	1'195'710.00	-
Excédent de financement	= CHF	4'706'216.56	-	3'165'713.96

Les dépenses d'investissement nets s'étant élevées à CHF 5'340'634.87 et la marge d'autofinancement à CHF 8'506'348.83, l'exercice 2023 a généré un excédent de financement de CHF 3'165'713.96.

Le budget a été relativement bien respecté, autant au niveau global que dans les différents dicastères. La différence nette de CHF 1.2 mio inférieure au budget 2023 résulte principalement du prélèvement sur le fonds communal des abris de CHF 1.1 mio qui augmente les recettes.

3.6.1 Compte des investissements selon les natures

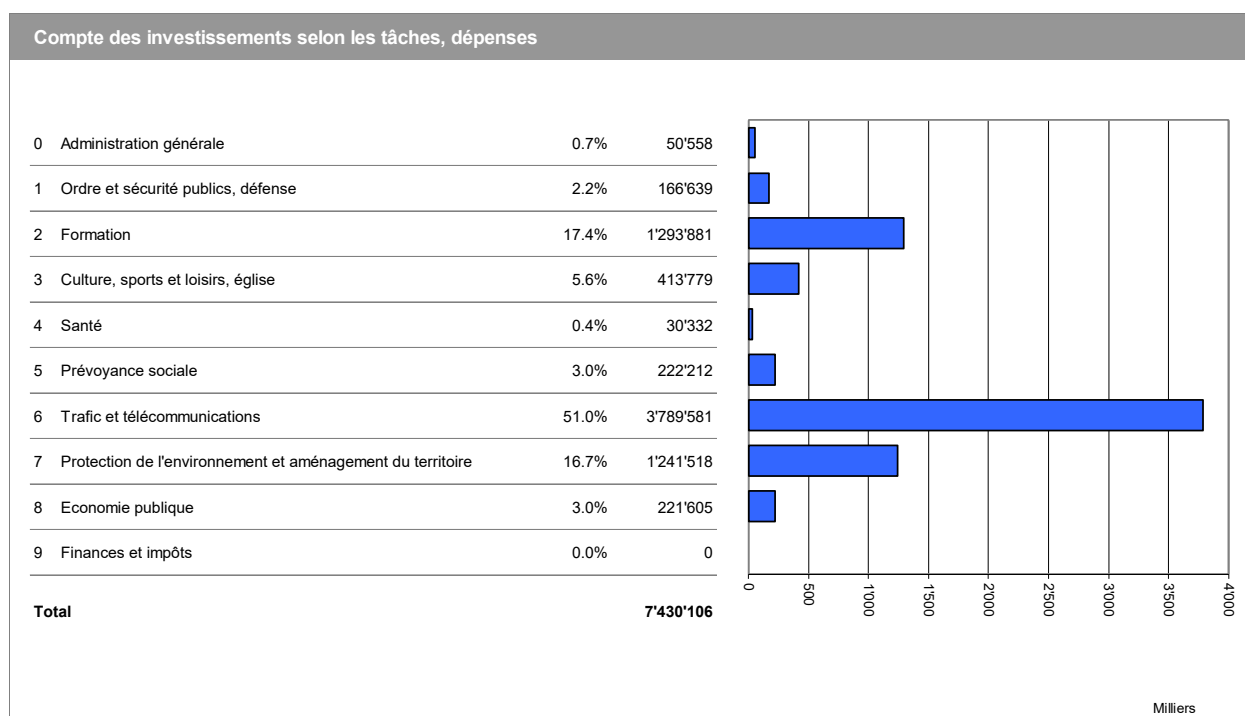
Compte des investissements selon les natures	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	4 164 027.34	-	6 518 000.00	-	6 980 240.81	-
51 Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52 Immobilisations incorporelles	290 774.75	-	350 000.00	-	148 700.64	-
54 Prêts	-	-	-	-	-	-
55 Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56 Propres subventions d'investissement	124 481.37	-	300 000.00	-	301 164.10	-
57 Subventions d'investissement redistribuées	-	-	-	-	-	-
60 Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	-	-
61 Remboursements	-	-	-	-	-	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63 Subventions d'investissement acquises	-	715 686.94	-	653 000.00	-	2 089 470.68
64 Remboursement de prêts	-	7 595.85	-	-	-	-
65 Transferts de participations	-	-	-	-	-	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	4 579 283.46	723 282.79	7 168 000.00	653 000.00	7 430 105.55	2 089 470.68
Excédent de dépenses	-	3 856 000.67	-	6 515 000.00	-	5 340 634.87
Excédent de recettes	-	-	-	-	-	-

3.6.2 Compte des investissements selon les tâches

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	190 000.00	-	50 558.07	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	47 215.35	-	170 000.00	-	166 639.01	1 070 550.00
2 Formation	1 321 618.30	205 000.00	1 425 000.00	333 000.00	1 293 881.25	583 013.00
3 Culture, sports et loisirs, église	241 488.25	-	508 000.00	-	413 779.14	-
4 Santé	-	-	100 000.00	-	30 332.10	-
5 Prévoyance sociale	37 539.72	7 595.85	230 000.00	-	222 212.40	-
6 Trafic et télécommunications	1 270 798.23	-	2 635 000.00	-	3 789 580.88	304 578.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1 184 364.23	412 490.09	1 260 000.00	250 000.00	1 241 518.22	189 747.48
8 Economie publique	476 259.38	98 196.85	500 000.00	70 000.00	221 604.50	-58 417.80
9 Finances et impôts	-	-	150 000.00	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	4 579 283.46	723 282.79	7 168 000.00	653 000.00	7 430 105.55	2 089 470.68
Excédent de dépenses	-	3 856 000.67	-	6 515 000.00	-	5 340 634.87
Excédent de recettes	-	-	-	-	-	-

Nous trouvons ici de manière récapitulative les investissements réalisés par secteur.

3.6.3 Compte des investissements selon les tâches, dépenses



Par ordre d'importances les investissements effectués pour le trafic et les télécommunications, la formation et pour la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire.

Principaux investissements réalisés :

- ⇒ St-Germain Centre pour CHF 2.23 mios;
- ⇒ Mise en conformité du centre scolaire de Moréchon pour CHF 1.3 mio;
- ⇒ Amélioration de la captation d'eau pour CHF 0.63 mio;
- ⇒ Rebroussement de bus à St-Germain Centre pour CHF 0.495 mio;
- ⇒ Modernisation éclairage public CHF 0.3 mio.

3.7 Tableau des immobilisations et des amortissements

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
Comptes ordinaires									
1400	Terrains	868'005	-	-	868'005	-	868'005	0%	0.00%
1401	Routes / voies de communication	3'171'014	1'468'377	236'628	4'402'763	309'749	4'093'014	7%	7.04%
1402	Aménagement des cours d'eau du PA	449'002	141'037	47'740	542'299	38'097	504'202	7%	7.03%
1403	Autres travaux de génie-civil	10'729'008	939'310	142'007	11'526'311	809'503	10'716'808	7%	7.02%
1404	Bâtiments du PA	28'089'026	4'062'194	1'653'563	30'497'657	3'055'732	27'441'925	8%	10.02%
1405	Forêts PA	-	-	-	-	-	-	0%	0.00%
1406	Biens meubles du PA	385'008	416'899	-	801'907	321'599	480'308	35%	40.10%
1409	Autres immobilisations corporelles	2	-	-	2	-	2	50%	0.00%
1420	Logiciel du PA	-	50'558	-	50'558	25'558	25'000	50%	50.55%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA	-	-	-	-	-	-	50%	0.00%
1429	Autres immobilisations incorporelles	84'002	50'566	9'532	125'036	63'034	62'002	50%	50.41%
144X	Prêts	-	-	-	-	-	-	Selon risque	0.00%
145X	Participation capital social	2'497'004	-	-	2'497'004	-	2'497'004	Selon risque	0.00%
146X	Subventions d'investissement	9	301'164	-	301'173	301'164	9	10%	100.00%
Total comptes ordinaires		46'272'080	7'430'106	2'089'471	51'612'715	4'924'436	46'688'278		

Les taux d'amortissement validés par le conseil municipal dans le cadre du passage au MCH2 sont récapitulés ici et sont conformes aux taux minimums obligatoires.

3.8 Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles (OGF Co – art. 81 et 82)

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal décision du :	Montant	Assemblée primaire décision du :				
			Conseil Municipal	Assemblée primaire								
1615.5040.50	St-Germain-Centre	10'000'000		18.12.2017								
						3'000'000	10.12.2018					
						2'200'000	14.06.2021	15'200'000	15'162'220	37780	14.06.2028	
1217.5040.10	Moréchon 1	3'800'000		25.01.2021				3'800'000	3'444'270	355'730	25.01.2028	
1217.5040.11	Ecole de demain, études	2'000'000		12.06.2023				2'000'000	31'032	1'968'968	12.06.2030	
1150.5040.12	Local du feu	2'600'000		11.12.2023				2'600'000	135'896	2'464'104	11.12.2030	

Les crédits d'engagement de la compétence du Conseil municipal ne figurent pas dans ce tableau.

Situation des crédits d'engagement au 31.12.2023 :

- St-Germain centre des travaux réalisés à ce jour pour 15.16 mios par rapport aux crédits d'engagement de 15,2 mios
- Ecoles de Moréchon travaux en cours pour 3.44 mios pour un crédit d'engagement de 3,8 mios
- 2 crédits d'engagement ont été accordés en 2023, il s'agit de la nouvelle école et du local du feu.

3.8.1 Indicateurs

Evolution indicateurs	Comptes	Comptes	Moyenne
	2022	2023	
1. Taux d'endettement net (I1)	32.21%	17.09%	24.42%
	bon	bon	bon
2. Degré d'autofinancement (I2)	222.05%	159.28%	185.60%
	haute conjoncture	haute conjoncture	haute conjoncture
3. Part des charges d'intérêts (I3)	-0.29%	-0.60%	-0.45%
	bon	bon	bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	62.85%	58.74%	60.71%
	bon	bon	bon
5. Proportion des investissements (I5)	13.05%	18.31%	15.87%
	eff. d'inv. moyen	eff. d'inv. moyen	eff. d'inv. moyen
6. Part du service de la dette (I6)	11.77%	10.92%	11.33%
	charge acceptable	charge acceptable	charge acceptable
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	1128	636	882
	endettement moyen	endettement faible	endettement faible
8. Taux d'autofinancement (I8)	21.88%	19.90%	20.85%
	bon	moyen	bon

L'Etat du Valais a établi un catalogue d'indicateurs financiers qui ont été revus avec le nouveau modèle comptable MCH2. Ils permettent une conduite harmonisée des finances communales. Pour Savièse, les indicateurs démontrent une bonne santé financière.

Le degré d'autofinancement (I2) est qualifié de haute conjoncture, la marge d'autofinancement étant plus importante que les investissements nets en 2023. En 2022, c'était également le cas avec une marge d'autofinancement deux fois plus importante que les investissements nets.

La proportion des investissements (I5) était qualifiée de moyenne pour l'année 2023 tout comme en 2022. Les investissements nets en 2023 sont toutefois plus importants qu'en 2022.

La dette nette par habitant (I7) 2022 était de CHF 1'128 et qualifiée de moyenne. Pour les comptes 2023, l'endettement par habitant est de CHF 636 et peut être qualifié de faible.

Au vu des investissements planifiés dans les futurs exercices, ce dernier indicateur devrait osciller entre insuffisant et satisfaisant ces prochaines années et la Municipalité devra continuer à recourir à du financement externe.

3.9 Bilan

Aperçu du bilan		Etat 31.12.2022	Etat 31.12.2023
1	Actif	68 029 353.28	71 087 934.83
	Patrimoine financier	21 757 273.28	24 399 655.83
100	Disponibilités et placements à court terme	8 066 914.98	9 399 019.51
101	Créances	5 919 947.36	5 800 489.57
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	7 120 692.99	7 993 194.35
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	20 554.75	22 086.50
107	Placements financiers	309 537.00	324 577.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	319 626.20	860 288.90
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	46 272 080.00	46 688 279.00
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	43 691 065.00	44 104 264.00
142	Immobilisations incorporelles	84 002.00	87 002.00
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	2 497 004.00	2 497 004.00
146	Subventions d'investissement	9.00	9.00
2	Passif	68 029 353.28	71 087 934.83
	Capitaux de tiers	30 893 255.34	29 545 382.60
200	Engagements courants	2 593 603.80	5 096 290.07
201	Engagements financiers à court terme	-	-34.60
204	Passifs de régularisation	2 907 945.84	2 078 260.93
205	Provisions à court terme	1 605 000.00	1 400 001.83
206	Engagements financiers à long terme	22 000 000.00	20 008 700.00
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	1 786 705.70	962 164.37
	Capital propre	37 136 097.94	41 542 552.23
29	Capital propre	37 136 097.94	41 542 552.23

L'excédent de financement des investissements accroît les liquidités qui se situent au 31.12.2023 à hauteur de 9.4 millions
 Au niveau des engagements financiers à long terme, il est à relever qu'un crédit de CHF 2 millions a été remboursé en 2023.
 Le capital propre s'élève à environ CHF 41.5 millions.

3.10 Annexes aux comptes

3.10.1 Etat du capital propre

en CHF	Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29 Capital propre	37'136'098	4'416'008	9'554	41'542'552
290 Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	1'916'779	428'704	9'554	2'335'929
291 Fonds classés dans le capital propre	2'055	-	-	2'055
294 Réserves de politique budgétaire	3'000'000	3'000'000		6'000'000
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	-	-	-
299 Excédent/découvert du bilan	32'217'264	987'305		33'204'569

Le capital propre est constitué des éléments décrits sur ce tableau

3.10.2 Tableau des participations importantes

en francs suisses	Nombre déteu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
Société anonyme						
IMMO SAVIESE SA		17	17'000	-	17'000	17'000
BANQUE CANTONALE	2'800	0	129'200	9'968	292'032	306'072
LIZERNE ET MORGE	20	2	200'000	7'500	232'000	232'000
ENEVI SA (OIKEN SA)	2'293	3	2'293'000	68'790	2'265'000	2'265'000
Fondation						
Société coopérative						
ABOBO	1	3	500		500	500
Petite épicerie Chandolin	5	-	1'000		-	1'000
Divers						
Suite Société anonyme						
FMV SA	8'764	0	433'700	14'607	1	1
ESR MULTIMEDIA SA	2'641	4	324'000	22'449	1	1
CIGES SA	30	5	15'000	-	1	1
TELE ANZERE SA	800	0	56'000	-	1	1

Les principales participations communales sont listées ici avec leurs valeurs comptables.

3.10.3 Tableau des provisions

205 Provisions à court terme					
Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12
2059.00	Provisions pour pertes sur débiteurs	1'605'000	503'738	708'736	1'400'002
208 Provisions à long terme					
Compte	Dénomination	Solde au 01.01	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12
-	-	-	-	-	-
Total provisions à court terme		CHF 1'605'000	CHF 503'738-	CHF 708'736	CHF 1'400'002
Total provisions à long terme		-	-	-	-
Total des provisions		CHF 1'605'000	-	CHF 708'736	CHF 1'400'002

L'ensemble des provisions pour pertes sur débiteurs (impôts, taxes et autres factures) s'élève à 1,4 mio.

3.10.4 Tableau des garanties

En CHF	Solde au 01.01	Solde au 31.12	Ecart
ARPAC	42'000	42'000	-
TÉLÉ ANZÈRE SA	800'000	600'000	-200'000
ENEVI (UTO)	743'809	561'735	-88'250
FONDATION DU HOME DE ZAMBOTTE	1'500'000	1'500'000	-
IMMO SAVIESE SA	1'300'000	1'300'000	-

La Municipalité a octroyé des garanties de crédit aux entités décrites ci-avant.

3.10.5 Tableau de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie		Flux
Diminution des actifs et augmentation des passifs	provenance des fonds (+)	
Augmentation des actifs et diminution des passifs	emploi de fonds (-)	
Résultat ordinaire du compte de résultats		3'987'304.55
Résultat extraordinaire du compte de résultats		-3'000'000.00
Amortissements planifiés	+	4'924'435.87
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	674'712.25
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	1'080'103.84
Réévaluations des prêts du PA	+	-
Réévaluations des participations du PA	+	-
Attributions au capital propre	+	3'000'000.00
Prélèvements sur le capital propre	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire		8'506'348.83
Dépenses d'investissements		
50 Immobilisations corporelles	-	6'980'240.81
51 Investissements pour le compte de tiers	-	-
52 Immobilisations incorporelles	-	148'700.64
54 Prêts	-	-
55 Participations et capital social	-	-
56 Propres subventions d'investissement	-	301'164.10
57 Subventions d'investissement redistribuées	-	-
Recettes d'investissements		
60 Transferts au patrimoine financier	+	-
61 Remboursements	+	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	+	-
63 Subventions d'investissement acquises	+	2'089'470.68
64 Remboursement de prêts	+	-
65 Transferts de participations	+	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	+	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer	+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		-5'340'634.87

Le flux provenant de l'activité opérationnelle se monte à CHF 8'506'348.83.
Le résultat du flux de trésorerie de l'activité d'investissement est de CHF -5'340'634.87.

Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-5'340'634.87
	Etat 31.12.2022	Etat 31.12.2023	
100 Disponibilités et placements à court terme	8'066'914.98	9'399'019.51	
101 Créances	5'919'947.36	5'800'489.57	119'457.79
102 Placements financiers à court terme	-	-	-
104 Actifs de régularisation	7'120'692.99	7'993'194.35	-872'501.36
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	20'554.75	22'086.50	-1'531.75
107 Placements financiers	309'537.00	324'577.00	-15'040.00
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	319'626.20	860'288.90	-540'662.70
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-	-
200 Engagements courants	2'593'603.80	5'096'290.07	2'502'686.27
201 Engagements financiers à court terme	-	-34.60	-34.60
204 Passifs de régularisation	2'907'945.84	2'078'260.93	-829'684.91
205 Provisions à court terme	1'605'000.00	1'400'001.83	-204'998.17
206 Engagements financiers à long terme	22'000'000.00	20'008'700.00	-1'991'300.00
208 Provisions à long terme	-	-	-
209 Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	1'786'705.70	962'164.37	
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			-1'833'609.43
29 Capital propre	37'136'097.94	41'542'552.23	
Variation des liquidités et placements à court terme			1'332'104.53
100 Disponibilités et placements à court terme	8'066'914.98	9'399'019.51	1'332'104.53

Le tableau de flux de trésorerie montre une réduction des liquidités provenant de l'activité de financement de CHF 1'833'609.43.

Au final, les liquidités sont en augmentation de CHF 1'332'104.53 en comparaison avec le bouclement au 31.12.2022.

M. le Président remercie M. le Vice-Président pour la présentation des comptes de la Municipalité, Ayant annoncé qu'il ne briguera un nouveau mandat au Conseil municipal, cette présentation est la dernière de M. Vincent Reynard qui reçoit les félicitations de l'assemblée pour avoir toujours su présenter avec aisance et brio les comptes et les budgets.

Ces comptes étaient aussi les derniers établis par notre responsable des finances, M. Philippe Héritier, qui depuis la semaine dernière est un heureux retraité. M. le Président tient à remercier Philippe pour l'excellent travail réalisé durant plus de 10 années passées à la tête du service financier de notre Municipalité. Il a apporté sa large et rigoureuse contribution dans la tenue des comptes, la planification et la gestion financière, la gestion du personnel ainsi que dans le controlling interne. Il mérite nos applaudissements et nous lui souhaitons une heureuse retraite. Merci également à Clémentine Roos qui succède à Philippe, pour sa contribution à l'établissement des premiers comptes de la Municipalité à la tête de son service.

3.11 Question d'un citoyen

Un citoyen s'interroge sur la définition des postes « charges de transferts » et « revenus de transferts ».

Réponse :

Notre responsable financier indique que les charges de transferts correspondent aux montants qui sont acquittés pour le compte de l'Etat du Valais alors que les revenus de transferts sont les subventions versées par l'Etat du Valais.

3.12 Bons de soutien

Conscient que les temps sont un peu plus difficiles sur le plan financier pour la population, notamment avec les diverses augmentations telles que celles des primes d'assurance maladie et des coûts de l'énergie, le Conseil municipal a décidé de prendre des mesures concrètes pour soutenir ses habitantes et habitants ainsi que son économie locale.

Des bons d'une valeur de CHF 50.-- par personne seront transmis aux habitantes et habitants, leur offrant ainsi un petit coup de pouce financier, tout en favorisant les commerces de la commune.

Ces bons qui seront distribués dans le courant de ce mois pourront, selon le même principe que durant la pandémie, être présentés dans tous les commerces de la commune et seront valables jusqu'au 31 décembre 2024.

Les revenus de l'énergie étant en hausse, ils permettent de financer ces bons. Une forme de juste retour aux habitants qui voient leur facture d'électricité augmenter et d'un autre côté la Commune ses revenus de l'énergie augmenter également.

L'assemblée primaire remercie par applaudissements l'initiative de l'autorité communale.

La parole n'étant plus demandée sur les comptes 2023 de la Municipalité parmi l'assemblée, M. le Président passe à la parole à M. Bastien Forré, réviseur responsable expert-réviseur agréé auprès de la fiduciaire BDO SA, pour la lecture du rapport de l'organe de révision.

4. Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision atteste qu'il remplit les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo, des art. 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec son indépendance.

Dans le cadre de son audit, il relève en outre que :

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo;

- l'endettement net de la Commune est considéré comme faible et que, durant l'exercice, il a diminué par rapport à l'année précédente;
- selon son appréciation, la Commune est en mesure de faire face à ses engagements;
- l'entretien final avec le Conseil communal a eu lieu.

Dès lors, l'organe de révision par M. Bastien Forré recommande à l'assemblée primaire d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis et souligne que l'intégralité du rapport est consultable sur le site internet de la Municipalité de Savièse.

5. Approbation des comptes 2023 de la Municipalité

Décision :

La parole n'étant pas demandée, M. le Président passe au vote pour l'approbation des comptes 2023 de la Municipalité.

L'assemblée primaire approuve, à main levée et à l'unanimité, les comptes 2023 de la Municipalité. M. le Président remercie les citoyennes et citoyens de la confiance témoignée.

6. Présentation de l'analyse des comportements de mobilité de la population saviésanne

Début 2023, afin de connaître et intégrer la volonté des usagers dans le cadre de la planification du concept de mobilité douce en cours d'élaboration, il a été estimé par le Conseil municipal qu'une analyse des comportements de mobilité de la population saviésanne était nécessaire; cette enquête permettant au travers de ses résultats de cibler au mieux les actions communales et les intentions des usagers.

Le mandat a été confié à la société "Mycorhize" par MM. Balet Jérémie, Dubuis Guillaume et Héritier Cyril. Mycorhize a donc lancé l'automne dernier un sondage auprès de la population saviésanne sur ses habitudes de mobilité.

Ce sondage a permis d'élaborer un plan d'action en plusieurs points. Ce plan d'action comprend la sensibilisation, le développement des offres de mobilité alternative, ou l'étoffement du réseau des pistes cyclables. Le but est de favoriser d'autres moyens de se déplacer avec une mobilité décarbonée, sans pour autant supprimer la voiture.

Ces trois jeunes ont été invités à présenter par devant l'assemblée primaire les résultats du sondage mené et à commenter leur analyse.

En préambule, la société Mycorhize Sàrl remercie le Conseil municipal de l'avoir conviée à cette assemblée primaire pour présenter son travail.

Cette société est toute nouvelle, fondée il y a une année par ces trois jeunes au Background un peu différent mais complémentaire :

- Cyril Héritier, sociologue et urbaniste,
- Guillaume Dubuis, ingénieur en énergie et environnement,
- et Jérémie Balet, ingénieur en chimie et technologies environnementales,

tous spécialistes dans les domaines du développement durable.



La mobilité durable est un enjeu environnemental important, un levier indispensable pour une réduction des émissions de CO₂.

Le dérèglement climatique est observable avec cette photo du col de Tsanfleuron où la neige a fondu pour la première fois. La température moyenne en Suisse est en constante augmentation.

Deux éléments sont à retenir :

1. Ce réchauffement n'est pas naturel, les activités humaines sont le principal moteur des changements climatiques.
2. Ses conséquences ont déjà et auront de lourdes incidences sur de nombreux aspects, comme par exemple :
 - baisse de production agricole
 - sécheresse
 - vagues de chaleur
 - glissements de terrain
 - fin du ski

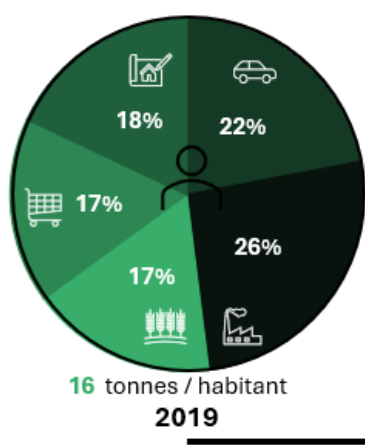
6.1 Contexte

Les résultats montrent qu'en moyenne, un Valaisan produit 16 tonnes de CO₂ par an. Pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris, que la Confédération a signé, cette émission doit être réduite à 2 tonnes maximum par habitant d'ici 2050.

Dit simplement, cela signifie que nos activités émettrices de CO₂ doivent être divisées par huit. Une des principales sources d'émission de CO₂ en Valais est liée à la mobilité.

Émissions de CO₂ du Valais par secteur

Objectifs du Conseil fédéral reporté au Valais



2 tonnes / habitant

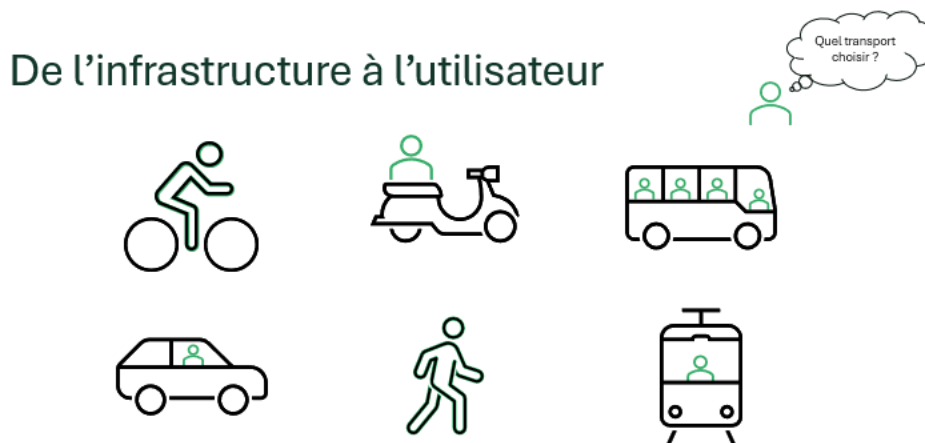
2050

Pour réduire ces émissions, la solution serait d'adopter une mobilité décarbonée. La mobilité décarbonée, c'est la mobilité active (vélo, marche) et la mobilité partagée (transports en commun et voiture partagée).

Pour favoriser cette mobilité décarbonée, la commune de Savièse avait déjà inscrit des objectifs dans le programme Savièse 2030 ainsi que dans son concept de mobilité. Dans cette même idée, la Municipalité a mandaté la société Mycorhize pour mener une enquête sur la mobilité des Saviésans.

6.2 Utilisateur

Le point commun de tous ces déplacements c'est l'utilisateur. L'analyse menée a été axée sur l'utilisateur car c'est lui qui caractérise la mobilité.



Le développement de la mobilité passe par l'adaptation des infrastructures mises à disposition, mais l'utilisateur est également très important. C'est lui qui choisit d'utiliser tel ou tel moyen de transport. Il est donc pertinent d'analyser et de comprendre les comportements de mobilité afin d'amener des solutions adéquates au développement de la mobilité. Ce travail s'inscrit dans le contexte du développement de la mobilité à Savièse. Le point commun entre les différents types de transport et l'utilisateur.

La mobilité douce, c'est l'infrastructure et l'utilisateur. Cela signifie qu'au-delà de l'adaptation des infrastructures, il faut encore que les gens choisissent de les utiliser. Comprendre le choix modal, c'est-à-dire le comportement de mobilité, est essentiel pour amener des solutions adéquates au développement de la mobilité douce. Cette compréhension a été le but principal de l'enquête menée par Mycorhize.

6.3 Sondage

Un questionnaire en ligne a été envoyé à tous les ménages saviésans par le biais d'un flyer. Cet envoi a été réalisé avec le soutien de la Municipalité.

Avec 773 réponses valides, le résultat du sondage est une vue représentative et significative, représentant l'avis de l'ensemble de la population cible. Mycorhize tablait sur un retour d'environ 400 réponses pour un résultat de qualité.

La participation à ce sondage, supérieure à celle escomptée, indique que les personnes sont intéressées et impliquées.



Les trois objectifs du sondage étaient les suivants :

- la classification du profil d'utilisateur
- le retour d'expérience sur la mobilité à Savièse
- la vision future sur la mobilité

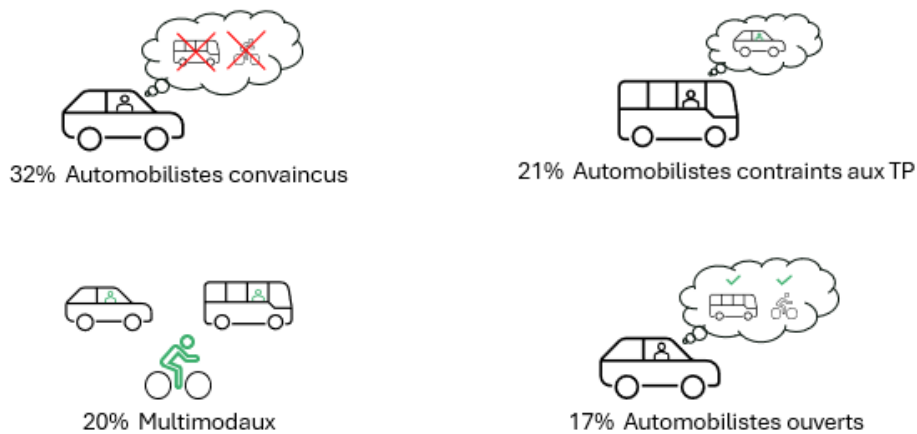
L'analyse a été faite sous forme de rapport, une synthèse et un tableau de recommandations transmis à la Municipalité. L'analyse a été complexe, seuls les résultats généraux sont présentés à cette assemblée.

6.4 Profils d'utilisateurs de mobilité à Savièse

Les utilisateurs de mobilité ont été classés en quatre catégories basées sur les réponses au questionnaire :

1. **Automobilistes convaincus (32%) :**
Utilisent uniquement la voiture et rejettent les transports publics et le vélo.
Par exemple, Mr. Dubuis utilise toujours sa voiture pour le travail, les courses et les loisirs.
2. **Automobilistes contraints (21%) :**
Apprécient la voiture mais ne peuvent l'utiliser pour diverses raisons.
Par exemple, des étudiants sans moyens financiers ou Mr. Héritier sans place de parc au travail.
3. **Multimodaux (20%) :**
Choisissent le meilleur moyen de transport selon le contexte.
Par exemple, Mr. Balet prend le train pour le travail, fait les courses à pied, et utilise la voiture pour le foot.
4. **Automobilistes ouverts (17%) :**
Utilisent principalement la voiture mais sont ouverts aux transports publics et au vélo.

Ces catégories permettent de proposer des solutions adaptées à chaque type d'utilisateur, reconnaissant que les besoins diffèrent selon les profils.



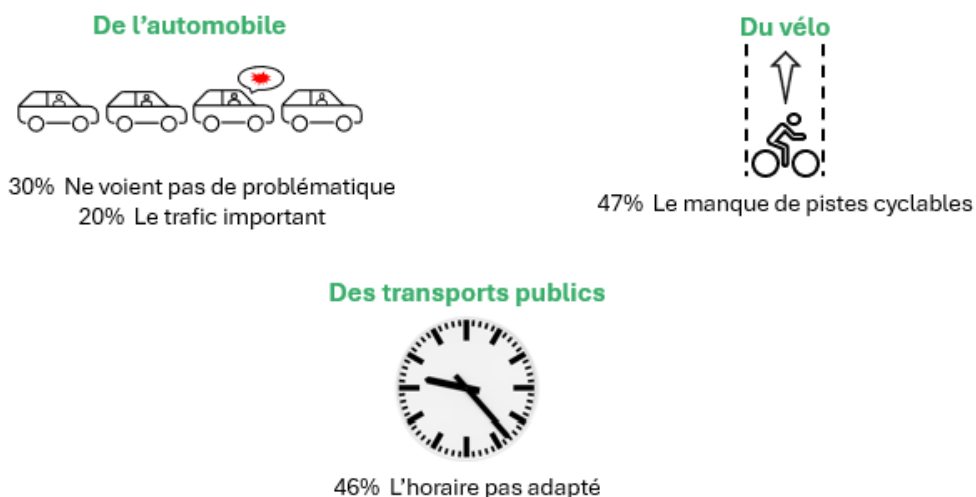
6.5 Retour d'expérience - problématiques perçues

"Quelle est la principale problématique que rencontre un automobiliste ?"

Les réponses ont été classées dans les catégories principales :

- **Voiture**
30 % des répondants ne perçoivent aucun problème et 20 % citent des problèmes liés au trafic.
- **Vélo**
47 % des répondants mentionnent le manque de pistes cyclables comme principal problème.
- **Transports publics**
46 % des répondants trouvent les horaires problématiques.

Le principal problème de la voiture est la voiture elle-même. Il existe un déséquilibre entre la voiture et ses alternatives, qu'il faut compenser pour permettre aux utilisateurs de choisir une mobilité décarbonée.



6.6 Vision future de la mobilité à Savièse (dans 50 ans)

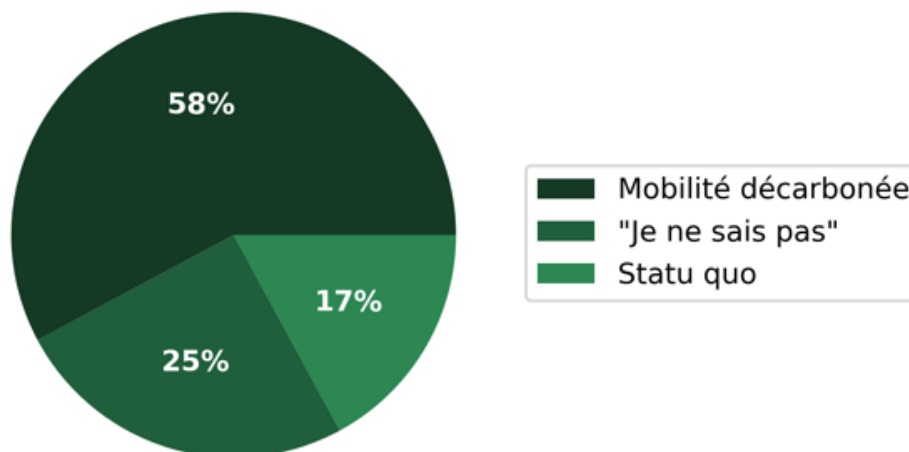
"À quoi ressemblera la mobilité future ?"

- 17 % imagine le statu quo, c'est-à-dire une mobilité basée sur la voiture avec une augmentation des problèmes liés au trafic.
- 25 % ne savent pas à quoi ressemblera le futur de la mobilité.

- 58 % des répondants mentionnent une mobilité décarbonée, basée sur les alternatives à la voiture.

À la question "*Comment remplacer la voiture ?*" la moitié des répondants pense que les transports publics prendront le relais.

Ces réponses montrent que la population de Savièse est consciente des changements de mobilité à venir et est prédisposée à les accepter, ce qui constitue un terreau favorable à la mobilité décarbonée.



6.7 Recommandations

À la lumière de ces résultats et de l'analyse faite, une série de 30 recommandations a été formulée dans le cadre du Plan d'Action pour la Mobilité Durable, transmis aux autorités communales.

Ce plan se concentre sur 5 enjeux principaux :

1. Inclure la population de Savièse dans l'action communale
2. Sensibiliser et informer la population sur la mobilité décarbonée
3. Améliorer l'offre et les infrastructures de mobilité alternative à la voiture
4. Faciliter l'essai de mode de transport alternatif
5. Renforcer l'offre de service et place de travail de sorte à réduire le besoin de déplacement

Il est crucial d'impliquer activement la population dans ce changement en matière de mobilité. Il est essentiel de changer la perception négative de certains modes de transport alternatifs en mettant en avant leurs avantages à travers une communication adaptée.

Il est urgent de renforcer l'offre actuelle de transport alternatif pour la rendre plus attrayante et adaptée aux besoins des utilisateurs.

Il est impératif de faciliter l'adoption de moyens de transport alternatifs par ceux qui y sont ouverts mais hésitent à les utiliser, en créant des conditions propices à leur essai.

A promouvoir la réduction des déplacements en encourageant des stratégies communales qui minimisent les besoins de déplacement des citoyens, car c'est le moyen le plus décarboné de se déplacer.

6.8 Potentiel de développement

Les résultats du questionnaire montrent que la commune de Savièse possède un potentiel considérable pour le développement de la mobilité décarbonée.

Sur le plan politique, il existe un contexte favorable avec un engagement marqué de la part de Savièse ainsi que des autorités régionales de Sion et des environs.

Du point de vue géographique, la proximité et la topographie facilitent la circulation, avec 60% des répondants travaillant entre Sion et Savièse, et 70% des usagers de bus habitant à moins de 5 minutes d'un arrêt.

La population locale semble également ouverte au changement, comme le montre les récentes mesures concluantes telles que les zones 30, les stations de vélos et les horaires de bus améliorés.

Environ 60% des résidents se disent prêts à utiliser des modes de transport doux.

En résumé, la transition vers une mobilité décarbonée à Savièse est non seulement réalisable mais aussi souhaitable, offrant ainsi une meilleure qualité de vie aux habitants actuels et aux générations futures.

Contexte politique

- Contexte régional (contrainte)
- Volonté politique (Savièse 2030)

Contexte géographique

- Proximité entre travail et habitation
- Proximité aux arrêts de transport public
- Proximité entre les villages

Une population ouverte

- Population consciente du changement nécessaire
- Mesures déjà mises en place concluantes (Velospot/Horaire de bus/Zones 30)

6.9 Interventions diverses

- *Un citoyen s'interroge sur la légitimité des résultats du sondage avec un pourcentage de réponses inférieur au 10% de la population saviésanne.*

Réponse :

Scientifiquement parlant, pour obtenir des résultats statistiquement significatifs, tout en tolérant une marge d'erreur de +/- 5%, 400 réponses auraient été suffisantes pour représenter un échantillonnage correspondant au 95% de la population saviésanne. Les quelques 800 réponses sont donc plus que suffisantes pour établir des conclusions basées sur des données fiables et valides. Le rapport complet de la société Mycorhize sera publié sur le site internet de notre Commune.

- *Citoyenne de +65ans, elle avoue prendre sa voiture pour faire ses courses mais fait des efforts pour se déplacer à pied. A ce titre, elle s'étonne que sur le territoire de Savièse les chemins pédestres ne soient pas plus développés tout en relevant qu'un chemin pédestre entre Conthey et les bas de Chandolin n'est plus entretenu.*

Réponse :

Il est précisé que le territoire de Savièse est traversé par environ 90 km de chemins pédestres et seul ceux homologués par Valrando sont entretenus par la Municipalité. Le chemin entre Conthey et les bas de Chandolin n'est pas un chemin homologué, il était entretenu par des bénévoles.

- *L'objectif est-il de diminuer l'empreinte carbone ou diminuer la mobilité ?*

Réponse :

Les recommandations proposent des mesures visant à réduire l'empreinte carbone et pour se déplacer autrement, ceci pour une meilleure qualité de vie actuelle et future.

- *La recommandation de se déplacer autrement a-t-elle été appliquée par l'administration communale ?*

Réponse :

La Municipalité participe à « Bike to work ». Bike to work est une campagne de promotion de la santé dans les entreprises. Chaque année, pendant les mois de mai et juin, les collaborateurs-trices, par équipe de quatre, se

mettent en selle et pédalent pendant le plus grand nombre possible de jours de travail. Une personne de l'équipe peut se déplacer à pied.
Notre Municipalité essaie de promouvoir cette action en sensibilisant les collaborateurs-trices.

- *Des synergies sont-elles possibles avec la ville de Sion et l'Etat du Valais pour une meilleure mobilité douce ?*

Réponse :

Plusieurs courses ont été introduites sur la ligne postale Sion-Savièse pour augmenter la cadence des transports publics, en début et fin de journée. Une nouvelle course a également été introduite sur la ligne des Mayens de la Zour.

L'introduction de nouvelles courses dont le coût variant entre CHF 50' à 100'000.-- est à la charge unique de la Commune. Le Canton du Valais peut soutenir la démarche en assurant une partie du risque financier.

Si la fréquentation sur ces courses est démontrée, elles peuvent être prises en charge par le TRV (transport régional des voyageurs) qui est financé conjointement par la Confédération et le Canton. Cela permettrait à la Commune de proposer de nouvelles correspondances.

Toutefois, la Confédération a le souhait d'effectuer une coupe budgétaire dans la prise en charge du transport régional des voyageurs (TRV) pour le Valais.

En résumé, de nouvelles courses postales peuvent être introduites et financées par la Municipalité si le nombre de voyageurs augmente.

- *L'action pour le soutien accordé à l'achat d'un deux-roues à assistance électrique est-elle toujours menée ?*

Réponse :

Le soutien est toujours accordé, soit un montant de CHF 400.—pour un achat dans le district de Sion. Une seule subvention est versée par ménage dans un délai de 5ans.
Budget annuel : 40'000.--.

L'effervescence des débuts diminue, la directive pourrait être revue en étendant la subvention accordée.

Vélo en libre-service

Des vélos en libre-service sont proposés, majoritairement électriques, mais également traditionnels.

Les usagers peuvent se déplacer sur 12 communes de l'Agglo Valais central. Outre les villes de Sion et Sierre, les communes de Salquenen, Chalais, Grône, Noble-Contrée, Saint-Léonard, Savièse, Nendaz (Aproz), Conthey, Vétroz et Ardon sont desservies par des stations de vélos en libre-service.

Bus autonome

Un bus autonome présente un coût relativement élevé. Avec un transport purement local, son coût serait entièrement à la charge de la Municipalité. De plus, le besoin d'un tel moyen de transport n'est pas démontré pour le rentabiliser.

Mobilité douce

La mobilité douce est une thématique pour laquelle des efforts doivent être fournis.

Des projets de parcours pour la mobilité douce sont en cours auprès de notre Municipalité mais la problématique réside dans le refus des propriétaires privés d'autoriser la présence de tels itinéraires sur leur propriété.

Les trois jeunes de la société Mycorhize sont remerciés pour le travail réalisé, avec des enseignements très intéressants pour une mobilité future décarbonée.

7. Divers

7.1 Carrefour – route de Savièse – chemin des Râches

Une citoyenne vient aux nouvelles quant au projet de correction de la chaussée de la route de Savièse et du carrefour avec le chemin des Râches.

Réponse :

La mise à l'enquête publique pour la correction de la chaussée a suscité une opposition. Les deux corrections prévues seront séparées ce qui permettra d'avancer avec celle portant sur le carrefour avec le chemin des Râches.

7.2 Place de rencontres au cœur du village d'Ormône

Une citoyenne vient aux nouvelles quant au projet de la place de rencontres au cœur du village d'Ormône.

Réponse :

Les travaux d'aménagement débuteront à la mi-juin.

7.3 Main d'œuvre étrangère

Une citoyenne demande si la Municipalité dispose d'un quota pour faciliter l'attribution de permis de travail à des personnes de nationalité étrangère ?

Réponse :

De manière générale, la possibilité d'exercer une activité lucrative en Suisse est conditionnée à l'obtention d'une autorisation de séjour avec exercice d'une activité lucrative, autrement dit d'un permis de travail délivré par l'autorité cantonale compétente, sous réserve de l'approbation du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt l'assemblée primaire et, avant d'ouvrir l'assemblée bourgeoise, il invite les non-bourgeois à profiter du confort du théâtre, étant priés de s'abstenir de voter, ou des jardins du Baladin, en attendant les bourgeois pour partager le traditionnel verre de l'amitié qui clôture la soirée.

MUNICIPALITÉ DE SAVIÈSE

Secrétariat général

La Secrétaire

M. N. Reynard